

Gouverner la France depuis 1946

(Points fondamentaux)

- **Eduscol : échelle de l'Etat nation.** Base de 8 heures de cours

Mettre en évidence la spécificité de la France

cad le caractère central qu'occupe la question de l'Etat en France où c'est l'Etat qui a construit la nation. Ce qui explique pourquoi la remise en question du rôle de l'Etat provoque autant de résistance et y prend la dimension d'une crise d'identité.

S'intéresser donc → - à la conception de l'Etat et de son rôle (et non à une histoire des institutions politiques et des structures administratives),

- aux procédures par lesquelles s'exerce son autorité et aux acteurs des décisions

- enfin aux rapports entre société et Etat

Rappel des pièges à éviter :

Le piège majeur serait de faire la vie politique de la France de 1946 à nos jours en analysant les institutions politiques et en dressant un tableau descriptif de l'administration française.

Egalement ne pas exagérer l'érosion de l'Etat que l'on note depuis les années 1970

Problématique :

Quelles évolutions connaît le rôle de l'Etat en France depuis 1946 ? *cette question balaye largement les axes à étudier*

- **Deux approches pour traiter ce chapitre**

- **Une approche chronologique classique** : Comment évolue la notion d'Etat depuis 1946 ?

- La France de 1946 : l'Etat Providence

- la césure de 1958 (tout en se démarquant de la vision gaulliste qui en exagère la portée)

- la remise en cause de l'état providence : crise des années 70', émergence du courant néo libéral anglo saxon des années 80'.

- La place de l'Etat dans un contexte régional et mondial : spécificité française (Etat acteur ex culture) , la perte de certains pouvoirs dilués dans le contexte national (poids de la décentralisation), européen et mondial.

Bilan : L'Etat français demeure un acteur important de la vie politique

➤ **Une approche plus thématique** (tout en conservant un cadre chronologique)

- 1) l'Etat républicain :

Ses héritages historiques, sa déclinaison sous sa forme démocratique, ses liens avec les notions de Nation et de République. (*Liens avec programme de Première « Une république, trois républiques »*)

La France s'est construite autour des valeurs républicaines → refondation républicaine ≠ régime de Vichy.

La République construit la Nation : sa volonté d'intégrer les éléments extérieurs, participation du peuple (élections, référendums) **mise en activité des élèves PP 2-3**

- 2) L'évolution des pouvoirs :

- Evolution des institutions : séparation des pouvoirs

Le renforcement de l'exécutif → évolution du rôle du président de la république (IV° et V° république), renforcement du pouvoir du président.

Le législatif entre permanence et mutations → Rôle tjrs clef dans le vote des lois, majorité parlementaire qui peut aboutir à une cohabitation. Cependant, le gouvernement a l'initiative des lois et peut agir sans avoir recours au législatif, ne pas oublier le poids de la réglementation européenne qui lui échappe.

L'indépendance du judiciaire → on parle du « pouvoir des juges » : possibilité de prendre des exs dans l'actualité : mise en examen des ex présidents de la République Chirac et Sarkozy ou affaire Straus Khan.

- Evolution de « l'art de gouverner »

Depuis 1946, l'Etat s'est doté *d'un personnel administratif de plus en plus qualifié* au service de l'Etat .ex : Création de l'ENA remise en cause de ces élites de la Nation, « technocrates » dénoncés.

Avec la crise de 1968, nouvelle place du poids de la rue et de l'opinion publique participation accrue des citoyens par divers procédés : referendums, manifs, forums sociaux, sondages.... l'opinion publique s'exprime et on ne peut gouverner sans y tenir compte **PP 4 et 5**

- 3) Gouverner la France : de l'aménagement à la décentralisation :

- Les politiques sociales de l'Etat

Rôle de l'Etat providence : relance de la politique sociale à partir de 1981 (les 39H, 5° semaine de CP... puis CMU, RMI, RSA etc.) Net consensus sur un certain modèle social français.

Cependant, limites actuelles du pouvoir d'intégration de la République → débat sur l'identité nationale : qu'est ce qu'être français en 2014 ?

○ L'Etat modernise et aménage

Depuis le gouvernement provisoire : reconstruction, modernisation et nationalisations.

Programme novateur de la IV République repris par la V^e → l'Etat mise sur la modernisation agriculture,Volonté de moderniser le tissu industriel (aéronautique), capitalisme à la française (INRA, CEA...). Autoroutes, aménagement urbain, ZUP.. **PP6 et 7**

L'Etat développe la Culture → l'Etat aménageur culturel : Maisons de la culture (Malraux), initiatives de J Lang Journées du Patrimoine, lecture (Bibliothèque de France) , Fête de la musique etc...

○ L'Etat décentralise

Héritage historique d'un Etat fortement centralisé.

Une décentralisation d'abord économique (exs : entreprises délocalisées en province, Citroën à Rennes, militaires à Bourges) mise en place des « régions programmes ».

Lois DEFERRE 1982-1983 : les régions deviennent des collectivités territoriales dotées de pouvoirs

► **montée en puissances des régions**

En 2003, la décentralisation devient un principe constitutionnel. L'Etat délègue un certain nombre de ses compétences aux régions (loi de 2004). 2014 : projet de renforcer le poids des régions dans le contexte européen en les regroupant. **PP 8 et 9**

○ Redéfinir le rôle de l'Etat

On parle **d'un désengagement relatif de l'Etat** (à mettre en relation avec l'idéologie néolibérale favorable au désengagement de l'Etat , phénomène accéléré par la crise) // vagues de privatisations , baisse du nombre des fonctionnaires

MAIS l'Etat reste un acteur majeur de la vie politique française :

- avec 7 Millions de fonctionnaires, l'Etat reste le premier employeur du pays.

- Politique sociale toujours en place (rôle de l'Etat providence) même si elle est régulièrement remise en cause et critiquée (poids de la politique sociale de l'après guerre, fort attachement des français au système social (alloc familiales, Sécurité Sociale etc...))

- L'Etat reste un acteur incontournable dans les questions de société qui divisent les français (exs : mariage pour tous, question du genre...)

- L'Etat apporte toujours un soutien essentiel à la Culture au niveau national (théâtres, festivals) et international (principe de l'exception culturelle de la France).

CONCLUSION : Bien redéfinir le rôle de l'Etat qui a évolué depuis 1946 a perdu de l'importance sans toutefois disparaître. En ce début du XXI^e siècle, l'Etat doit prendre en considération les nouvelles règles qu'il a mis en place par sa politique de décentralisation, et les impératifs liés à la construction européenne, et la mondialisation.

